

# REZÉ INFOS

SUPPLEMENT MENSUEL

NUMERO 15 JUILLET-AOÛT



## BILLET DU MOIS

### L'ÉTÉ JEUNE

Vous n'avez pas les moyens de partir en vacances ? Vous ne pouvez vous passer de Rezé, même pendant l'été ? Et en plus, vous avez entre 13 et 18 ans ?

Pas de panique : ici l'été sera défrisant, varié et sportif.

En effet, le service jeunesse vous propose, en juillet et août, un programme ébouriffant qui défie vos possibilités physiques : planche à voile, parachute, plongée sous-marine, kung-fu, mécanique, photo, escrime... bref un menu d'enfer à faire regretter certains d'avoir eu l'idée saugrenue de quitter la ville en cette période ensoleillée.

Une brochure du service jeunesse et le dernier Rezé-Magazine vous ont déjà donné le programme complet de cette fête estivale ; mais pour les distraits et ceux qui ne croient que ce qu'ils lisent trois fois, Rezé-Infos résume à son tour, l'été en jeunes tonic (voir au verso).



## VIE ASSOCIATIVE

### FANFARE

Lors de la dernière kermesse Saint-Paul, les spectateurs ont pu admirer le nouveau costume de la batterie-fanfare du C.P.S. : veste striée aux dominantes gris-blanc, rayées de noir et jaune, chemise blanche ouverte réhaussée d'un foulard jaune vif et pantalon noir.

Ce nouveau look correspond mieux au style de la fanfare du cercle de Saint-Paul, axée sur la fantaisie et même le jazz. Ce style est apprécié puisque la formation rezéenne a remporté une brillante troisième place dans la première catégorie lors du concours régional de Château-Gontier ; quant à l'ensemble percussion, il a décroché le premier prix dans sa catégorie.

Le C.P.S., dès maintenant, prépare sa rentrée et attend tous les amateurs de musique, 38 rue Julien Douillard (le dimanche matin de 10 h 30 à 12 h et le mercredi de 19 h à 20 h 30).

### TIR A L'ARC

Rezé, ville jeune, rêve d'élargir ses activités sportives par une nouvelle discipline « le Tir à l'Arc ».

Sport individuel noble et imprégné de très anciennes

traditions, il peut être pratiqué par tous, hommes ou femmes, jeunes ou vieux. Pour pouvoir créer cette compagnie d'archers, il serait souhaitable que ceux que cela intéresse prennent contact avec Michel Baumann, Tél. 40 75 44 16 à partir de 19 h tous les jours.

En fonction des demandes une école de tir sera créée, sous la responsabilité d'instructeurs de la F.F.T.A. Alors n'hésitez pas !

### FLÉCHETTES

Le Cercle St-Paul vient d'ouvrir une nouvelle section : « Tir de Fléchettes ».

L'entraînement a lieu le jeudi de 20 h à 22 h et, une initiation vous est assurée.

### SECOURS POPULAIRE

Le comité de Rezé du Secours Populaire fera deux braderies de vêtements le jeudi 3 et le mercredi 16 juillet dans son local allée de Touraine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. De très beaux vêtements d'été seront bradés au profit de ses œuvres.

Les permanences seront supprimées au mois de juillet et août ; en cas d'urgence voir les assistantes sociales pour prendre

rendez-vous avec nous.

Etant peu nombreux pendant les vacances, nous sommes au regret de ne pouvoir recevoir des vêtements en juillet et en août, nous les reprendrons au mois de septembre.

### MÉMOIRE

La F.N.D.I.R.P., considère ahurissant, ignoble et scandaleux que notre pays et surtout notre région de Nantes, (qui a payé un lourd tribut), aient pu accepter la thèse Roques qui falsifie l'Histoire.

Il est bon de rapeller que, dans notre pays uniquement, 238 000 Déportés ont connu les Camps de Concentration ; près de 200 000 d'entre eux sont morts de faim, de froid, d'épuisement et dans les Chambres à Gaz et Crématoires ; c'est le résultat du génocide mené par Hitler et ses nazis, (repentis ?). Une telle thèse, soutenue le 15 juin 1985 dans la discrétion, a obtenu la mention « très bien » ! C'est une insulte aux rescapés et familles victimes des camps de mort ; nous estimons que ceux qui l'ont primée sont, en ce qui nous concerne, et nous le disons avec force, indignes d'appartenir à l'université et dangereux pour la Jeunesse.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Yohan Jousseau, 8 rue Victor Fortun - Diane Goineau, 32 rue Augustin Mouillé - Jonathan Thire, 25 av. de la Libération - Hugues Loizeau, 10 rue du Léard - Eric Denais, 3 place Charlie Chaplin - Angélique Garçon, 12 allée de la Vendée - Julien Hismans, 3 square du Jaunais - Thomas Quary, 3 rue René Clair - Romain Violin, 25 rue du Jaunais - Stéphane Ribreau, 242 Cité Radieuse - Cléopâtre Pillard, 2 rue Séverine - Solène Le Bagousse, 83 rue Emile Zola - Julien Cantin, 1 rue de la Haute Morinière - Linda Sérot, Château de la Butte de Praud - Julia Secco, 16 Quai Marcel Boissard - Jimmy Raison, 5 rue du Pinier - Christelle Blanchard, 12 rue Léon Lecosse - Franck Athimon, 29 rue des Saules - Coralie Girolimetto, 16 rue Francis Le Carval - Antoine Lucas, 20 av. des Platanes - Angélique Bichon, 32 rue Auguste Mouillé - Anais Dupas, 89 rue Jean-Baptiste et Henri Tendron - Céline Lebreton, 172 bis rue Maurice Jouaud - Léonie Renard, 26 rue Raymond Soulas - Mathieu Moreau, 27 rue Séverine - Marie Biton, 15 rue de la Chataigneraie - Christelle Jouan, 5 allée Charles Baudelaire - Sylvain Le Houédec, 1 square Emile Blandin - Angélique Boucard, 1 square Emile Blandin - Dorian Villard, Port de Trememoult - Pierre Bahin, 30 rue de la Blordière - Benoît Fièvre, 13 bis rue Félicien Thomazeau - Gladys Pineau, 55 av. de la Libération - Julien Pelras, 1 rue Véga - Guillaume Urbain, 10 rue Paul Cézanne - Olivier Delahaye, 1 rue des Bernarderies - Tiffany Maindron, 22 rue des Maraichers - Julien Séguin, 12 rue du Léard - Marie-Irène Gaillard, 14 place Charlie Chaplin - Guillaume Egron, 16 allée des Tilleuls - Emmanuelle Bouré, 6 rue René Clair - Maud Nobilet, 37 rue Augustin

Mouillé - Marie Dayon, 4 allée de Gascogne - Amélie Bretin, 21 rue des Saules - Amélie Reverseau, 30 rue de la Blordière - Agnès Levrier, 7 rue des Déportés - Guillaume Cognée, 49 rue de la Bauche Thirault - Frédéric Lizée, 3 rue de la Haute Morinière - Antoine Jaunet, 35 rue du Lieutenant de Monti

### MARIAGES

Laurent Grand, 25 rue des Chapelles et Jacqueline Le Tourdu, 25 rue des Chapelles - Gaëtan Hurel, 1 impasse des Tillas - Laurent Corrège, 14 av. d'Anjou et Catherine Métraud, 6 rue du bas Landreau - Pierre Boudaud, 4 av. Parmentier et Ghislaine Quéré, 4 av. Parmentier - Bruno Archambaud, 1 rue Théodore Patry et Christèle Juhel, 4 allée de Guérande - Thierry Abélard, 122 rue du Moulin à l'Huile et Catherine Beaumatin, Vaux-le-Pénil - Martial Bedon, 27 rue de la Gabbardière et Elisabeth Gil, Nantes - Jean-Marc Bondon, 81 rue Jean-Baptiste Vigier et Monique Delaunay, Haute-Goulaine - Michel Favrou, Saint-Philbert de Grand-Lieu et Maryse Pajot, 43 av. de la Libération - Jean-Jacques Guibert, 4 square Emile Blandin et Danièle Bourriaud, 4 square Emile Blandin - Olivier Treilhaud, Saint-Brévin les Pins et Marie-Christine Jarry, 10 impasse Guynemer - Emilien Coquard, 9 allée de Bretagne et Maryse Chotard, 9 allée de Bretagne - Philippe Naud, 82 rue du Moulin Guibretou et Solange Friou, Nantes - Patrick Troussé, 10 rue Emile Zola et Christine Dreyer, 10 rue Emile Zola - Jean-Luc Nivinou, 1 rue Alexandre Lemerle et Isabelle Massard, 1 rue Alexandre Lemerle -

- Stéphane Albert, 6 allée du Béarn - Nicolas Cassard, 51 rue de la Bauche Thirault - Morgane Jégu, 12 chemin Fontaine Launay - Carine Neau, 6 place de la Société - Jennifer Guillerm, 52 bis rue Emile Zola - Marie Coignec, 2 allée du Béarn - Germain Ranquet, 65 Ter rue Emile Zola - Jessica Barra, 58 rue Emile Zola - Franz-Renan Joly, 6 ter rue Octave Rousseau.

Jean-Michel Renoux, 30 rue de la Blordière et Martine Desmas, 30 rue de la Blordière - Patrick Deniaud, 50 rue Maurice Jouaud et Brigitte Belloc, Savenay - Bernard Augereau, 20 rue Félix Tableau et Brigitte Cerisier, 20 rue Félix Tableau - Dominique Jaunet, Vertou et Christine Pellerin, 5 rue Charles Perrault - Christian Grosseau, Rouen et Sylvie Buteau, 4 rue de l'Orgerie - Philippe Nogry, 12 rue de l'Orgerie et Claire Lambert, Saint-Herblain - Christophe Guérin, Le Pellerin et Pascale Prin, 55 av. Joliot Curie - Franck Jolivet, 35 rue Augustin Mouillé et Marie-Claude Jaumouillé, Saint-Aignan de Grand-Lieu - Dominique Jolly, 30 place des Martyrs et Véronique Paumier, 30 place des Martyrs - Olivier Guiho, 30 rue Jean-Baptiste Vigier et Nathalie Couédel, 24 rue René Guy Cadou - Patrick Pierre, 17 av. du Jura et Annie Raison, Nantes - Philippe Paysan, 30 rue d'Anjou et Isabelle Le Drou, Bouguenais - Philippe Baumard, 4 allée du Lac de Grand-Lieu et Christelle Bonnet, 4 allée du Lac de Grand-Lieu - Jean-Michel Nepveu, 2 rue du Petit Léard et Véronique Duret, Nantes - Carl Juchault des Jamonières, 61 rue Jean Jaurès et Marie-Valérie Hardy, Saint-Denis d'Anjou - Henri Longuemard, 21 rue des Bernarderies et

Carole Rouyer, Antony - Thierry Potier, 1 rue Allaire et Sylviane Allieux, Vertou - Eric Merlhès, Nantes et Catherine Jossand, 21 rue des Lilas - Serge Chauvet, 14 allée de la Vendée et Régine Barbaud, 4 rue du Pinier - Michel Danto, Nantes et Patricia Gouraud, 54 rue du Jaunais - Michel Murez, Valenciennes et Nadine Gear, 152 route des Sorinières - Pascal Le Houédec, 1 rue Claude Debussy et Joëlle Renaud, Sainte-Luce sur Loire - Philippe Pouvreau, 40 rue Leclerc et Martine Barre, Vallet - Patrice Prou, rue de l'Île Macé et Sylvie Mocquet, l'Herbergement - Tangi Gefflot, 10 rue Eugène Chartier et Nadine Yhuel, 10 rue Eugène Chartier - Thierry Lecompte, Rennes et Véronique Buchon, 9 rue du haut Landreau - Philippe Rapiteau, Les Sorinières et Laurence Priou, 35 rue du Châtelier - Eric Le Scroll, 9 place Jean Perrin et Katia Poloubinski, 9 place Jean Perrin - Frédéric Vernhes, 35 rue Augustin Mouillé et Isabelle Guérin, 35 rue Augustin Mouillé - Denis Giraud, 43 av. des Platanes et Marie Pellerin, Nantes - Martial Leduc, 631 Maison Radieuse et Guylaine Lalanne, 631 Maison Radieuse - Jean Missud, 26 place Pierre Sémard et Béatrice Goulet, 26 place Pierre Sémard.

### DÉCÈS

Madeleine Dougé épouse Chéreau, 72 ans, 1 rue Chupiet - Paul Giron, 78 ans, 3 rue Guy Lelau - Marcel Haglon, 81 ans, 9 rue des Chalonniers - Christiane Van Geertruyden épouse Rue, 57 ans, 4 rue Paul Eluard - Yvonnick Gouy, 49 ans, 26 rue Félicien Thomazeau - Fernand Arlais, 70 ans, 14 rue Charron - Marceau Daout, 73 ans, 33 rue Augustin Mouillé - Maurice Delaunay, 81 ans, 12 rue Francis Le Carval - Eliane Roger

veuve Rachinel, 53 ans, 98 rue du Moulin Guibretou - Marthe Godefroi veuve Henri, 91 ans, 8 allée de la Moine - Marie Cotton épouse Bastard, 82 ans, 27 rue Emile Zola - Pascal Sécher, 26 ans, 333 Cité Radieuse - Thérèse Bonnet veuve Papon, 89 ans, 11 rue de la Basse Ile - Marcel Guittet, 67 ans, 16 impasse Joseph Turbel - Thérèse Freuchet veuve Orioux, 84 ans, 1 rue du Château d'Eau - Yvonne Oger épouse Mercier, 81 ans, 26 rue Félicien Thomazeau - Jeanne Boyas veuve Prévot, 77 ans, 126 rue Maurice Jouaud - Paul Riou, 62 ans, 18 rue Charles Rivière - Augustine Legoffe veuve Planhot, 98 ans, 15 rue des Naudières - Maud Roul de la Hellière, 87 ans, 126 rue Maurice Jouaud - Jacqueline Dronet veuve Mignet, 57 ans, 34 rue Védriens - Germaine Landais, 84 ans, 10 bis rue Félicien Thomazeau - Lucienne Renaudineau épouse Mossard, 46 ans, 5 rue Pierre Brossolette - Paul Levron, 84 ans, 126 rue Maurice Jouaud - Mathilde Savary épouse Savary, 78 ans, 70 rue de la Commune - Marcien Rue, 68 ans, 4 rue Paul Eluard - Alphonsine Martin épouse Reneleau, 87 ans, 12 rue Georges Crétin - Noëlla Morineau veuve Clavier, 77 ans, 74 rue Henri Barbusse - Germaine Dufour veuve Peyrard, 86 ans, 9 av. des Lilas - Jean Merlaud, 72 ans, 26 rue Félicien Thomazeau - Lydie You épouse Plessis, 23 ans, 3 rue Brunelière - Eugène Raballand, 85 ans, 26 rue Félicien Thomazeau - Raymond Abraham, 59 ans, 5 allée des Lauriers - Renée Gueltas veuve Laroche, 73 ans, 28 rue Raymond Soulas - René Carrion, 71 ans, 3 place Roger Salengro - Léonce Biret, 95 ans, 26 rue Félicien Thomazeau - Lucie Hervouet veuve Constantin, 73 ans, 8 rue du Petit Léard - Monique Le Falher veuve Guilbaud, 60 ans, 80 rue de la Maillardière.

## L'ÉTÉ EN JEUNES TONIC ...

### DES ACTIVITÉS A FOISON

Tous les après-midi de juillet et août, vous avez le choix entre le tennis, mécanique, boxe, photo, canoë, kung-fu, vidéo, micro-fusée, volley, planche à voile, camping, escrime... Pour savoir les dates exactes de ces activités, renseignez-vous à la M.J.C. - allée du Dauphiné - 40 75 57 28, ou au Service Jeunesse, 70 av. de la Libération - 40 75 54 55.

### FAITES DU SPORT

Tous les après-midi, les 8/18 ans sont invités au stade Léo Lagrange pour des sports variés. A partir de 10 F la semaine.

### OPÉRATION CONTACT JOBS

Au local des Visiteurs du Mercredi, allée du Dauphiné - Tous les jours : jeux de société, musique et B.D.,  
 . aide à la recherche de jobs saisonniers,  
 . mise en place de mini jobs,  
 . réservé aux 16/25 ans.



### DU SPORT A LA JOURNÉE

Pour les 13/18 ans à partir de : 15 F la semaine.  
**Du 1er au 11 juillet** à Pont-Caffino : canoë-kayak, varappe  
**Du 15 au 25 juillet** sur l'Erdre : voile, planche à voile  
 Départ à 9 h de Rezé et retour à 17 h 30.

### DES STAGES EN JUILLET - AOUT

Stages de bi-cross, plongée sous-marine, équitation, informatique, mécanique, magie... A partir de 45 F la semaine pour les 13/17 ans.

### AVENTURE ET ESCALADE

Pour les 15/17 ans, ballade, escalade, kayak en mer, équitation, voile... dans la presqu'île de Crozon. Le séjour dure 15 jours.

### INITIATIVE

Vous avez entre 13 et 20 ans et un projet de loisir avec des amis ?  
 Quelle que soit votre idée, la M.J.C. vous offre son aide, matérielle, technique ou financière. Musiciens, aventuriers, cinéastes etc..., sautez sur l'occasion !



### ET ENCORE...

- 1 boum gratuite le 3 juillet à la M.J.C. (sur présentation du ticket à découper dans Rezé-Magazine),
- fête du 14 juillet à Trentemoult,
- piscine gratuite pour les rezéens jusqu'à 16 ans,
- fête multisports à la Trocardière le 17 juillet,
- à Ragon, Trentemoult, le Château, les Mahaudières, le Jaunais et Rezé-centre, des animateurs sont à votre disposition pour réaliser vos idées.
- à Ragon, du 1er au 25 juillet, des animations sportives attendent les 8/13 ans, tous les après-midi.

Ce programme chatoyant a été mis au point par la ville avec le Secteur Jeunesse, la M.J.C., l'O.L.J., le Comité de Ragon, l'O.M.S., les clubs sportifs, Mèkakit et le C.R.I.  
 Pour des informations exhaustives, appelez sur minitel le 40 05 18 45. Bonne vacances !

## INFOS MUNICIPALES

### LOGEMENT

Les logements H.L.M. de Trentemoult, en cours de construction, ne seront pas livrés à leurs locataires en juillet mais en octobre. Les travaux de finition sont à l'origine de ce changement de date.

### TRAVAUX

Pendant l'été, la construction d'un collecteur d'eaux usées perturbera la circulation :

- rue Védrine, la voie sera interdite, sauf aux riverains, de la mi-juillet au début août,
- rue de la Trocardière, la voie sera interdite, sauf aux riverains, de la fin juin à la mi-juillet,
- impasse Guynemer, la voie sera interdite, sauf aux riverains, de la mi-juillet à la fin juillet.

### MUSIQUE

L'Ecole de Musique, prépare la saison prochaine. Les inscriptions reprendront le 2 septembre. Quelques nouveautés pour l'an prochain : une classe de trombone à coulisse, instrument peu connu, mais très utilisé, en particulier dans le Jazz. Le Jazz fera d'ailleurs l'objet d'une classe dans notre école ; les cours seront organisés en ateliers d'initiation ou vocabulaire du Jazz (grilles d'accords, schémas d'improvisation, techniques particulières, etc...) et les élèves se trouveront regroupés au sein d'un ensemble appelé Big-Band. Cette classe est ouverte aux personnes ayant une pratique de deux à trois années minimum, pour les instruments suivants : trombone, saxophone, contrebasse, clarinette, guitare, percussions, flûte traversière ; quatre à cinq années pour la trompette, le violon et le violoncelle. Les pianistes débutants sont admis dans les ateliers. Enfin dans le domaine de la musique classique, deux classes en création : la flûte à bec et la harpe.

Tous renseignements au 13 rue Fontaine Launay - 40 84 02 98.

### HANDICAPÉS

Des travaux de rénovation vont être réalisés au Centre Social du Château, allée de Touraine à Rezé, à compter du mardi 1er juillet pour une durée de deux mois.

L'Association G.A.H.P.E. organisme spécialisé dans l'aide à la recherche d'emploi pour les personnes handicapées, informe le public que durant cette période les permanences seront assurées au Centre Social des Trois Moulins, 6 rue des Déportés à Rezé, les mardis et vendredis.

**9 h 30 à 12 h 30 Service Administratif** - Réception des nouveaux adhérents ou sur rendez-vous. Se munir d'une photo d'identité, d'une notification de décision C.O.T.O.R.E.P., de la carte d'inscription A.N.P.E., d'un curriculum vitae.

**14 h à 17 h Service Emploi** - Mise à disposition des offres. Contact A.N.P.E. Mise en relation avec les entreprises souhaitant le recrutement d'un personnel handicapé et adapté. Pour tous renseignements complémentaires : Tél. 40 84 03 04.

### BIBLIOTHÈQUES

Pendant l'été, les bibliothèques prennent aussi un peu de vacances.

La Bibliothèque Centrale et celle de la Noëlle fermeront donc leurs portes du 5 au 19 août (inclus).

La Bibliothèque du Port au Blé se reposera du 16 juillet au 1er août (inclus). Pendant le reste des vacances, elle sera ouverte uniquement de 9 h à 12 h le mercredi et le samedi.

### NUTRITION

Le Comité Local pour la Promotion de la Santé met en place une structure sur l'hygiène alimentaire.

Il se propose de tenir une rubrique dans Rezé-Info.

Ecrivez si vous désirez des conseils nutritionnels : Info-Nutrition - C.L.P.S., Hôtel de Ville - 44400 Rezé.

### 14 JUILLET

Grand bal populaire et feu d'artifice sur les quais de Trentemoult. Viendrez-vous guincher et admirer la Loire en couleur ?

### AUTORISATION DE VOIRIE

La période estivale est propice aux bricolages dans la maison. Mais attention, n'oubliez pas que tous travaux concernant le domaine public nécessitent une autorisation de voirie, délivrée aux Services Techniques de la Mairie, Boulevard le Corbusier.

Si donc, vous désirez réaliser un branchement d'eaux usées ou pluviales, un surbaissé de trottoir, poser un échafaudage ou simplement déposer des matériaux sur la voie publique, n'oubliez pas cette petite formalité qui peut vous éviter de gros ennuis (amendes, arrêt des travaux, non remboursement des assurances en cas d'accident...).

Cette autorisation est gratuite (sauf sur une Route Nationale), mais les frais des travaux sont bien sûr à la charge du demandeur. Vous l'obtiendrez sous un délai d'un mois, (il faut donc s'y prendre à l'avance) avec les pièces suivantes : un plan de masse, de situation ou un croquis permettant de localiser le terrain.

### OBJETS ENCOMBRANTS

De vieux objets volumineux, tas de gravats ou déchets de jardin encombrant votre sous-sol ? Vous voulez les jeter ? D'accord, mais pas n'importe où !

Il existe à Rezé des bennes situées au dépôt des établissements Grandjouan (route des Sorinières, accès aux feux tricolores, devant le garage Renault) qui sont prévues à cet effet.

Pas n'importe où donc et pas n'importe quand ! En effet ce dépôt est ouvert uniquement le mercredi et le samedi matin de 8 h à 12 h.

Dernière précision : les dépôts sont strictement réservés aux particuliers...